

**Lamontagne, Denise**

SERVICES DE GARDE

**De:** Diane Viens  
**Envoyé:** 23 novembre 2005 16:44  
**À:** Roy, Sylvie; Bouchard, Camil; Copeman, Russell; brigittelepine@rcpem.com  
**Cc:** Lamontagne, Denise  
**Objet:** Mémoire

MÉMOIRE À L'INTENTION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE  
AU SUJET DU PROJET DE LOI #124

Ce projet de loi, nous donne vraiment la nausée. Il vient directement attaquer tout le travail qui s'est fait depuis vingt ans dans les centres à la petite enfance et leurs ancêtres. Il mettra en péril la survie des C.P.E. ainsi que le service dédié aux responsables de service de garde, les enfants et les familles.

Nous n'avons pas beaucoup de temps pour réagir à cette nouvelle loi qui prendra vigueur sous peu. Mme Théberge et son équipe veulent démanteler notre beau réseau des C.P.E. Les responsables de service de garde sont attachées à leur C.P.E. Elles ont choisi leur C.P.E. parce qu'elles y sont bien soutenues et bien servies. Elles y croient. Il est temps de dire au gouvernement qu'il fait fausse route.

Comment peut-on croire que dans une restructuration du milieu familial qui sera géré par 130 bureaux de coordination, les R.S.G. recevront le même service qu'elles ont le droit d'obtenir. Comment peut-on croire qu'il y aura économie au bout. Une restructuration de cet envergure va demander un investissement énorme alors que les C.P.E. sont déjà en place. Comment peut-on croire que la qualité de services sera de plus grande qualité alors que 14,000 RSG du Québec seront coordonnées par ces 130 bureaux à travers la province de Québec. Je m'excuse mais la qualité ça fait vingt ans qu'on y travaille. Le gouvernement a-t-il besoin de lunettes pour voir comment les intervenant(es) à la petite enfance (éducatrices, RSG, conseillères pédagogiques et directrices, les parents administrateurs, les C.L.S.C., les institutions scolaires, les formateurs, etc.) travaillent remarquablement auprès des enfants et des familles.

Mme Théberge attire les parents avec du bonbon mais nous ne sommes pas des enfants, nous sommes citoyens à part entière. Il est vrai que certains citoyens se sont trompés en cochant sur les députés de votre gouvernement. A mon avis un bon gouvernement est capable de prendre son temps lorsqu'il s'agit de 150,000 enfants.

« Mme Théberge bien que vous ayez été élue, cela ne vous donne pas le droit de gérer le bien-être de nos enfants comme bon vous semble.

Je demande au gouvernement de tendre l'oreille et d'ouvrir les yeux sur ce que la population a à vous dire et sur le travail déjà très pertinent en tant que qualité. Il y a toujours place à l'amélioration mais je conçois très mal de jeter une maison par terre lorsque la fondation est très bonne. Vous n'avez qu'à regarder dans toutes les institutions financières qui offrent la technique de garde à la petite enfance, comment ils préparent les étudiantes à leur «future profession». Une profession en voie de disparition si nous nous référons au projet de loi.

Diane Viens  
Conseillère pédagogique